

Durée :

3 jours (21 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Aides à domicile, aidants ou soignants à Domicile, intervenants à domicile.

Notre intervenant :

Formateur certifié Institut National Recherche Sécurité (INRS) et CARSAT
- Formateur préventeur, expert des questions de sécurité.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

2709 € HT

(3250.8 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

**Certificat de Prévention Secours Intervenant à domicile
(APS ASD)**

LES OBJECTIFS :

- Etre acteur de la prévention des risques sur son lieu de travail, participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite.
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES
D'EVALUATION:**

. Il s'appuie sur :
Des échanges d'expériences vécues et sur des apports théoriques, méthodologiques et des outils pragmatiques (grille de lecture des risques et grille d'analyse...).

Des exercices spécifiques, des études de cas concrets et des mises en situation pratiques.

Mise à disposition de 3 mannequins (adulte, enfant, nourrisson) et du défibrillateur automatisé externe (DAE) pour la pratique de gestes spécifiques.

Remise d'un document de cours aide-mémoire & Boîte à outils.

Evaluation qualitative en fin de formation effectuée par les participants.

Remise d'un certificat de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **Etre acteur de la prévention des risques sur son lieu de travail**

- Les différents acteurs de la prévention et leur rôle.
- L'importance des risques de son activité professionnelle.

■ **Les risques liés au travail à domicile : les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel**

- Savoir observer sa situation de travail.
- Repérer les facteurs de risques déterminants, les situations dangereuses et les facteurs aggravants.
- Différencier les phénomènes accidentels des atteintes à la santé.

■ **Repérer les situations à risques liées à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain**

- Enoncer et situer les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur.
- Détecter les risques d'atteintes à sa santé et les mettre en lien avec les éléments déterminants de son activité physique.

■ **Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse**

- Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de la prévention et en tenant compte de la personne aidée et de son environnement.
- Appréhender les limites des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle.

■ **Informar la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée**

- Analyser la situation pour trouver le bon interlocuteur.
- Créer un milieu relationnel favorable à l'échange sur le thème de la prévention.

■ **Alerter la hiérarchie**

- Rendre compte sur les dangers identifiés et définir l'information à communiquer.

■ **Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention**

- Savoir réaliser les gestes appropriés et utiliser les aides techniques mises à sa disposition sans risques pour sa santé et pour celle de la personne aidée.

■ **Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement**

- Situer son rôle de SST sur son lieu de travail : Mettre en sécurité une situation d'accident.
- Examiner une personne en vue de lui porter secours et de faire alerter.
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes.
- Réaliser la conduite à tenir adaptée aux différents signes indiquant que la vie de la victime est menacée